

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA BASTIDE-SOLAGES --
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON**

Séance du Jeudi 14 Mars 2024

Nombre de membres afférents au conseil municipal 11
 en exercice 11
 qui ont pris part à la délibération9
Date de la convocation : le 8 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre le Jeudi 14 Mars à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence André ROUQUETTE maire.

Présents : Mr André ROUQUETTE, Mmes TERRAL Sophie, ASTOUL Geneviève, BEL René, CASTAING Malory, MOLINIER Jacques, ROQUES Elian, MAUREL Joël, David MALLEVIALLE.

Absent (e)s : PELFORT Marie-Mélanie , ALIBERT Aurélie,

Excusé(e)s : PELFORT Marie-Mélanie, ALIBERT Aurélie,

Pouvoir de : PELFORT Marie-Mélanie à CASTAING Malory, ALIBERT Aurélie à André ROUQUETTE.

Secrétaire de séance : CASTAING Malory.

Ainsi fait et délibéré 14 Mars 2024.

N° DELIBERATION	OBJET	APPROUVEE/REFUSEE
20240314DEL01	Cœur de Village et RD 555 en traverse : Sollicitation des aides financières sur 3^{ème} tranche (modification délibération 20240223del02)	Approuvée par 11 voix dont 2 pouvoirs
20240314DEL02	Devenir des biens achetés à Claude ROQUES Vente de deux bâtisses ----- les vestiges d'une ancienne grange en partie démolie pour l'élargissement de la RD555.	Approuvée par 11 voix dont 2 pouvoirs ----- Approuvé par 10 voix dont 2 pouvoirs pour et 1 contre
20240314DEL03	Signature d'une convention avec le SIAEP DES RIVES DU TARN pour la facturation de l'assainissement.	Approuvée par 11 voix dont 2 pouvoirs

Affiché en mairie et diffusé sur le site le 21 Mars 2024